



## Compte rendu de séance du 29/08/2018

Membres du conseil citoyen présents : Didier Thunot, Arnaud Targat, Myriam Simonet, Philippe Bererd, Christian Gangloff.

Habitants présents : Jean-Claude Mayet ; Isabelle Poirier

M. le Maire présent une 40aine de minutes

Excusé : Orienne Hutter (déléguée du Préfet), Audrey Gognat

### Ordre du jour de la séance :

1. Projet pompier par Arnaud Targat
2. Opération volets 2018
3. Forum de l'emploi par Christian
4. Projet sensibilisation au tri par Myriam
5. Fonctionnement du conseil citoyen
6. Communication du conseil citoyen
7. Conserverie mobile et solidaire
8. Ateliers thématiques contrat de ville
9. Coopérative jeunesse de service
10. Jeu pour enfants par Myriam

Début de séance 18h35.

1. Arnaud Targat présente l'**initiative** « **Paris-Marseille en 18 casernes** » en soutien à une association d'enfants hospitalisés. Les pompiers passeraient par Loriol le 20 septembre entre deux villes étapes. Arnaud propose qu'un arrêt « santé » puisse être organisé à Loriol pour encourager l'initiative.

L'information a été diffusée à la municipalité, aux associations en lien avec les pompiers durant l'été. A ce jour aucune réponse.

Le conseil citoyen décide de soutenir officiellement l'initiative par un relais de communication. Arnaud relancera les sollicitations auprès des élus et associations pour l'organisation d'un temps formel.

2. L'**opération Volets 2018** se déroulera les 22/23 septembre (entretien des volets) et 29/30 septembre (peinture). 13 propriétaires participent pour une 60aine de menuiseries à repeindre. Le samedi 29 sera une journée d'animation avec l'intervention notamment de RSF.

Un appel à bénévole est lancé. L'association ACL y a déjà répondu favorablement.

Le conseil citoyen décide comme l'an passé de tenir un stand lors de cette journée.

3. Christian présente le **forum de l'emploi** qui se déroulera le 4 et 5 Octobre prochain. La première journée est consacrée à la « préparation à l'emploi » et la seconde à la rencontre avec les entreprises et organismes présents.

Pour Christian, il est important que le conseil citoyen se mobilise sur cet événement qui impacte potentiellement tous les loriolais et pas seulement les demandeurs d'emplois.

Il est décidé que la communication soit relayée par les membres dans leurs réseaux associatifs et personnels. La communication officielle incombant à l'organisateur. Le conseil citoyen peut jouer un rôle de diffusion plus proche des habitants.

Jordan Basileu relayera l'évènement auprès des associations pour le conseil citoyen.



Chaque membre recevra la communication par mail. Ceux présents lors du forum des associations du 8 septembre prochain pourront déjà appuyer la communication.

M. le Maire remercie les participants de leurs réflexions et engagements.

**4. Projet de sensibilisation au tri.** Myriam évoque l'exemple d'un projet mené sur son ancienne commune de distribution de sac de tri aux habitants. Très concrètement après demande de devis : 5000 pièce mini pour un coût unitaire de 0.86 centimes.

Un débat s'amorce sur le moyen de toucher les habitants. La simple réunion d'information ne suffit pas. Une action en porte à porte semblerait plus pertinent d'où l'idée des sacs proposée par Myriam.

M. Mayet explique que dans son ancienne commune une benne avait été mise à disposition des habitants pour les encombrants.

Myriam Simonet questionne l'engagement du collège dans le tri, celui des services de la mairie mais aussi celui des associations lors des manifestations ou lors de la location de salles communales.

Jordan Basileu propose l'organisation du rencontre avec les services de la CCVD pour connaître leur politique. Proposition validée.

**5. Fonctionnement du conseil citoyen.** Sur le fond, une demande de davantage de visibilité des activités du conseil citoyen ressort des discussions. Il est décidé que les CR seront envoyés par mail et sur le drive dans un délai raisonnable. La mise à jour du site internet se fera une fois par trimestre. Les compléments demandés par M. Mayet seront rajoutés.

Sur la forme, les messages concernant les modifications ou demandes seront envoyés directement aux personnes concernés afin de ne pas véhiculer une mauvaise image du conseil citoyen comme cela a pu être le cas.

Désignation en début de séance du rapporteur

**6. La communication du conseil citoyen.** Discussion sur le moyen de communiquer. Aujourd'hui relais exclusif de la mairie via l'agent de développement. Demain volonté de se doter d'un outil direct ? Quid de l'organisation et la gestion de la communication ?

A ce stade, il est décidé de créer une signature spécifique au conseil citoyen pour les relais d'information.

Sujet reporté au prochain conseil.

**7. Ateliers thématiques.** Pas de dates fixées à ce jour. Un changement de méthodologie est souhaité. La forme étant jugée un peu lourde. Pour rappel 4 ateliers thématiques (cohésion social ; cadre de vie ; économie ; prévention de la délinquance et tranquillité publique) auxquels participent l'ensemble des partenaires du contrat de ville y compris le conseil citoyen permettent de préparer les actions de l'année suivante. Sur les retours de l'année dernière, les membres avaient évoqué des difficultés de positionnement et le souhait de se focaliser sur 1 ou 2 thématiques.

En fonction de nouvelle méthodologie retenue par les élus, proposition d'un accompagnement spécifique du conseil citoyen pour préparer ces temps de réflexions

**8. Présentation du projet de conserverie mobile et solidaire.** Proposition émanant de la CCVD pour l'automne sous réserve de financement. Souhait de pouvoir s'appuyer sur une structure locale, le CCAS positionné et sur un groupe d'habitants motivés.

Projet en pièce jointe du mail et sur le drive.



9. **Coopérative Jeunesse de Services.** Retour détaillé du projet dans la prochaine revue municipale.

10. **Jeu pour enfants.** Myriam rappelle que de nombreux parents demandent une aire de jeux publics.

Question reportée à l'ordre du jour du prochain conseil. Discussion autour d'un questionnaire sur le besoin des familles et suite au 1<sup>er</sup> sondage de Myriam.

Jordan Basileu alerte sur la méthode pour recueillir l'avis des habitants. La question ne doit pas être pour ou contre des jeux pour enfants.

Prochaine rencontre le 10 octobre à 18h30 à la Maison des associations

Fin de séance à 20h35